

**Compte rendu  
Conseil d'Administration  
Jeudi 26 janvier 2012 de 18 h 30 à 20 h  
Embrun**

**Relevé de décisions**

<b>Point</b>	<b>Décisions</b>
Festinordic 2013	Prévus : 8 journées. Le montant de l'action s'élève à 52 000 €. Le Conseil d'administration mandate le Président pour solliciter un financement auprès du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur pour 40 000 €.
Actions en direction des publics féminins 2013	Prévus : 10 journées. Le montant de l'action s'élève à 11 200 €. Le Conseil d'administration mandate le Président pour solliciter un financement auprès du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur pour 10 000 €.
Nordic mag 2013	Formule à l'identique. Budget graphisme : 2 765 € Pour l'édition : Lancer un appel d'offres pour plusieurs années auprès de différents prestataires afin d'éviter les surcoûts de l'an dernier. Le Chargé de Mission devra faire des offres lors de la réunion du prochain Conseil d'administration
Auto financement du Poste d'agent de développement chargé de la diversification	Il est décidé de ne pas prolonger la durée de ce poste au-delà du mois de septembre, au plus tard, faute de ressources générées
Dispositif Local d'Accompagnement	Il est décidé d'engager une procédure de ce type afin de rationaliser les actions et le fonctionnement de la structure. Ce sera aussi l'occasion de faire le point sur les objectifs à poursuivre à l'avenir. (voir annexe 1)
Formation	Hautes Alpes Ski de Fond proposera à Nordique France lors de la réunion de la commission formation du 15 février 2012 d'organiser une épreuve du test technique de pisteur le 11 mars 2012, uniquement à l'attention des personnels de sites adhérents
Courriers de Nordique France	Les administrateurs mandatent le Président pour répondre aux 2 courriers de Nordique France (voir annexe 2)

## Informations

Point	Sujets
Bilan du début de saison	En chiffre d'affaire fin décembre : + 36%/ saison précédente
Festinordic	Les sites s'approprient la formule : Le Dévoluy en organisent 2 par semaine, Serre Chevalier renouvelle l'expérience en cours d'hiver.
Ski Hockey	Comme suite à a décision du Conseil d'administration de 7/02/2011 le concept « Ski hockey » est développé sur plusieurs sites volontaires (5) et les personnels d'accueil formés.
Formations	Effectif : CGMM = 24, UF = 19, recyclage = 42, motoneige = 2, éductours = 10
Voyage de presse	Organisé par les sites du Briançonnais

A Briançon le 6 février 2012  
Le Chargé de Mission, Jean Lou Botta.

### Liste des présents, excusés, pouvoirs

	Nom	Représentation	
1	ARNERA Frédéric	Commune d'Arvioux	Présent
2	BERNARD J. Marie	Conseiller général	Absent
3	BORDET Jacques	Commune de Névache	Présent
4	BRIANT Emmanuel	Comité départemental du tourisme	Absent
5	CRET Xavier	Conseiller général	Absent
6	DENIS Pierre	Conseiller général	Excusé
7	FARDELLA Alain	Conseiller général	Excusé
8	FINE Claudine	Commune de La Salle les alpes	Excusée
9	FROMM Gérard	Conseiller général	Excusé
10	GENTIL Gérard	Représentant les structures de ski de fond	Excusé
11	GOÏC Yves	Parc Naturel Régional du Queyras	Absent
12	GRANIER Max	Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye	Excusé
13	HERMITTE Guy	Commune de Montgenèvre	Présent
14			
15	IGNESTI Guy	Commune de Crévoux	Présent
16	JEANNE Alain	Commune de Vallouise	Excusé
17	MEISSIMILLY Jean	Commune de Ceillac	Présent
18	MULLER Josiane	Com Com du Valgaudemar	Absente
19	OCANA Joëlle	com. com du Queyras	Excusée
20	PICMARD Vania	Comité départemental de la fédération française de ski	Excusée
21	PONCET Jean Louis	Conseiller général	Présent
22	REY Olivier	Commune de Monétiers les Bains	Excusé
23	ROSTAING Gilles	Station Gap Bayard	Présent
24	ROUX Henri Gabriel	commune de Villard Saint Pancrace	Présent
25	VALLA Christine	SIVM Serre chevalier	Excusée
26	Conseil Général des Alpes de Haute Provence	Conseiller général	Non désigné
27	Conseil Général des Alpes de Haute Provence	Conseiller général	Non désigné

## Annexe 1 Dispositif DLA



### Dispositif Local d'Accompagnement des Hautes-Alpes

#### POUR QUI ?

Ce dispositif s'adresse aux : associations loi 1901, structures coopératives et structures d'insertion par l'activité économique.

#### POURQUOI ?

L'objectif du DLA est d'accompagner votre structure dans la pérennisation de ses activités et de ses emplois. Et cela en vous aidant à résoudre des difficultés rencontrées ou en favorisant la réussite d'un plan de développement.

#### COMMENT ÇA MARCHE ?

Un intervenant du DLA établi avec vous un diagnostic pour repérer les pistes de travail ou vos besoins d'accompagnement (organisationnels, humains, stratégiques, financiers, etc.) sur lesquels agir.

- *Le Financement*

A l'issue du diagnostic partagé, le DLA finance intégralement l'intervention d'experts spécialisés, choisis avec vous, en fonctions de vos besoins.

- *Le Suivi*

Le DLA suit et évalue l'intervention mise en œuvre et assure un accompagnement de la structure dans le temps.

#### LES AVANTAGES

- Une procédure personnalisée
- Un accompagnement dans la durée
- Le respect de vos valeurs et de vos projets
- La gratuité des prestations, des intervenants et des experts
- Une aide dans la recherche de solutions financières
- Une implication des coordinations et des réseaux associatifs

#### QUI CONTACTER ?

##### COMITÉ D'EXPANSION

Drac-Buëch-Durance

40 rue Carnot

05000 GAP

Tél. : 04 92 53 30 96

Fax. : 04 92 52 90 10

dla05@cbe-sud05.org



## Annexe 2 Réponse et courriers de Nordique France



64, Grande Rue – La Maison du Pape  
Grande Gargouille – 05100 Briançon  
Tél : 04 92 26 15 07 – Fax : 04 92 26 24 05  
hautes-alpes.ski@fondparadise.fr  
www.ski-nordique.eu  
www.paradise.eu

Briançon le 27 janvier 2012

Monsieur le Président de Nordic France  
Alpespace  
24 voie Saint Exupéry  
73800 Francin

Objet : Vos courriers du 22 novembre 2011 et du 6 janvier 2012.

Monsieur le Président,

Je fais réponse au courrier de Michel VALETTE parvenu par mail le 22 novembre 2011 et au votre du 6 courant. Je dois vous dire que le contenu du premier courrier m'est apparu comme offensant pour les adhérents de Hautes Alpes Ski de Fond et ses salariés.

Votre administrateur attaque Hautes Alpes Ski de Fond sur la base de son compte rendu d'assemblée générale sans avoir été présent lors de cette réunion. Il est évident que la qualité des invités à cette assemblée semble lui poser des problèmes. Concernant le sujet de la formation il a tort, ce qu'il écrit est faux. S'il est vrai que le préfet des Hautes Alpes a ajouté des compétences dans l'arrêté qu'il a pris au sujet du secourisme sachez que nous connaissons nos droits en termes de formation et reconnaissons aux institutions qui en bénéficient les agréments attribués par loi. Il met en cause Hautes Alpes Ski de Fond, en s'en prenant personnellement à son chargé de mission et à son trésorier. N'en déplaise à certains, les présentations des résultats et leurs commentaires en Assemblée Générale et les actions menées par le chargé de mission sont assumées par l'association départementale.

La participation de Hautes Alpes Ski de Fond à la vie de France Ski de Fond puis de Nordic France a été sans faille depuis l'origine et ses différents administrateurs élus au C.A de l'association nationale ont toujours eu à cœur de participer activement, même s'ils n'admettaient pas la gestion catastrophique de la direction de Louis OURS sous la présidence René PELTIER ou s'il fallait traverser les années de jachère qui ont suivi avec comme gage de la patience et du soutien de HASF à la structure nationale , la charge de la trésorerie par Frédéric ARNERA.

Ceci étant dit au vu d'un courrier aussi péremptoire il faut répondre à la

question suivante : Nordic France est-elle encore l'association ambassadrice nationale des associations actives sur le terrain ou est-elle devenue la Direction Nationale du Ski de Fond ?

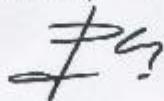
Dans l'un et l'autre cas, l'absence remarquée de ses représentants à certains colloques et aux A.G. de massifs, le silence assourdissant d'un président privé du statut parlementaire qui légitimait sa candidature, la présence historique et continue de certains membres au C.A, sont entre autres les causes de nos interrogations sur l'avenir de Nordic France.

L'évolution de l'image du Nordique ne se décrète pas, celle d'une association nationale non plus, il lui faut une âme, c'est à dire qu'il ne peut pas y avoir d'association nationale sans vie sur le terrain.

Votre courrier du 6 janvier 2012 m'interpelle, à nouveau sur la formation, et plus précisément au sujet de l'initiative que je souhaite voir mettre en œuvre concernant l'organisation d'un examen du test technique le 11 mars 2012. Ce test sera réservé aux seuls salariés des sites nordiques adhérents de Hautes Alpes Ski de Fond. Cela va concerner 4 à 5 personnes au maximum pour qui les activités saisonnières, hors saison d'hiver, ne permettent pas de s'entraîner à l'automne et rendent de ce fait le test quasiment inaccessible en début de saison. Aussi Jean Lou BOTTA, Chargé de Mission de Hautes Alpes Ski de Fond, se rendra à la réunion de la commission formation prévue le 15 février à Françin et exposera ce projet. Vu la spécificité de cette demande je souhaite que Nordic France accorde à notre association la possibilité d'organiser cette épreuve.

Certains que les actions conduites par l'association Hautes Alpes Ski de Fond militent pour l'avenir du nordique ses adhérents restent fidèles à leurs engagements. Je vous adresse, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président de Hautes Alpes Ski de Fond,  
Jean Louis PONCET,



Conseiller général du canton d'Aiguilles en Qucyras.

Pièce jointe : Pour information la copie de courrier de Michel VALETTE.



Monsieur Jean-Lou BOTTA  
Chargé de Mission  
Hautes-Alpes Ski de Fond  
64 Grande Rue  
Grande Gargouille  
05100 BRIANCON

Francin, le 22 novembre 2011

Jean-Lou,

J'ai bien reçu ton compte rendu de l'Assemblée Générale de HAUTES-ALPES SKI DE FOND du 4 novembre dernier à Aiguilles. On ne peut être qu'admiratif, à la fois devant un tel rapport et tout ce qu'il traduit en terme d'actions, d'engagement, de démarches, de mobilisation des "troupes", d'initiatives, d'organisation de réseaux etc...

Venant d'un vieil instituteur, (on ne se refait pas !), tu es assez futé pour deviner que des éloges (amplement justifiés) en préambule, annoncent quelques petites remarques, en principe justifiées, elles aussi.

Pour commencer, il s'agit de FORMATION.

Tu n'as pas oublié qu'à NORDIC FRANCE, j'assume la responsabilité de la Commission Formation et que j'essaie, avec plus ou moins de bonheur, de le faire sérieusement. Tu fais d'ailleurs partie de cette commission avec beaucoup de compétence. C'est bien pour cela que je me suis étonné de lire dans ton rapport d'activités au IV-d : « Hautes-Alpes Ski de Fond est un organisme de formation dûment déclaré et à ce titre exerce des activités de formation pour tous les publics. » Tu cites ensuite trois fois le BNPS, une fois le recyclage du BNPS et une fois le recyclage du secourisme, soit cinq actes de formation concernant le BNPS sur sept actes au total. Les deux autres étant la conduite de motoneige et le voyage d'études.

Tu ne peux plus ignorer que HAUTES-ALPES SKI DE FOND n'EST PAS un "organisme de formation dûment déclaré " pour exercer les activités de formation au BNPS !

L'organisme déclaré et agréé par le Ministère de l'Intérieur par arrêté du 8 Janvier 1993 sous le N° 82.73.00354.73 pour exercer les activités de formation au BNPS c'est NORDIC FRANCE et non HAUTES-ALPES SKI DE FOND ; et c'est parce que HAUTES-ALPES SKI DE FOND est une "composante" de NORDIC FRANCE qu'elle peut, par convention, organiser, tout ou partie du BNPS. L'agrément ne peut pas se déléguer ; l'organisme formateur reste NORDIC FRANCE.

Pourquoi donc cette mise au point ?

Tout simplement, parce qu'ayant consciencieusement pris connaissance du document que tu m'as envoyé, j'ai découvert dans le rapport de mon ami Gilles Rostaing, votre trésorier un fort intérêt porté à la formation, ce dont je me réjouis, parce que cela correspond parfaitement à la vision

**NORDIC FRANCE**  
Alpespace – 24 voie Saint Exupéry - 73800 FRANCIN  
Tél. 04 79 70 35 04 – courriel : [contact@nordicfrance.eu](mailto:contact@nordicfrance.eu)



unanime de tous ceux qui se réclament de NORDIC FRANCE. Je le cite : « *La formation pisteurs génère un CA de 31 706 euros. Le volet formation est une activité importante de Hautes-Alpes Ski de Fond et il faut que chacun de vos personnels se forme régulièrement...* ». Tout de suite après Gilles Rostaing écrit : « *la cotisation à Nordic France n'est pas neutre : 11 210 euros, qu'il faut mettre en parallèle avec d'autres aides que nous attribuons après de longues réflexions.* »

Je me suis interrogé sur cette dernière remarque : « aides... longues réflexions. »

Est-ce que cela veut dire que la cotisation (disposition légale et même obligatoire selon la loi 1901) est considérée comme une "aide" à NORDIC FRANCE ?

Après une première partie "diplomatique" je vais maintenant te dire ce que j'ai sur le cœur en tant que membre actif de NORDIC FRANCE.

Dans NORDIC FRANCE est non seulement inexistant mais presque « parasite » (cotisation... pas neutre). Alors, bien sûr, j'aimerais, objectivement, comprendre pourquoi !

Je ne vais pas refaire la démonstration pour toi, parce que tu connais très bien l'argumentaire, mais pour ton Président et pour tes adhérents qui après ce rapport, s'ils sont logiques ne peuvent que demander leur sortie de NORDIC FRANCE qui non seulement ne sert à rien mais coûte 11 210 euros...

D'abord le très concret actuel :

- sans NORDIC FRANCE, comment fait-on la formation BNPS ?
- sans NORDIC FRANCE que devient le CNDN louangé dans le rapport de HAUTES-ALPES SKI DE FOND ?
- sans NORDIC FRANCE que devient le rapport sur les activités nordiques d'ATOUT France (louangé aussi) qui ne fait que mettre en forme les données fournies pour la plupart par NORDIC FRANCE
- sans NORDIC FRANCE et la nouvelle Fédération National Sécurité Secours... comment fait-on pour sauver le diplôme d'Etat (BNPS) ?
- sans NORDIC FRANCE comment on engage le dialogue avec les structures ou les institutions nationales ?
- un Label National peut-il être mis en place par une structure locale ? Idem pour une campagne de promotion nationale
- etc ...

En résumé, le Nordique a-t-il besoin d'une structure nationale ? Ignorer, voire dénigrer la structure existante au lieu de la faire connaître et de la renforcer est-ce la bonne solution pour le nordique en général ? Quand, comme toi Jean-Lou, on participe justement au travail "national" (commission formation) n'est-ce pas se renier que d'ignorer le travail fait ? La belle plaquette formation que tu as éditée aurait précisé, par exemple, "organisé par Nordic France", cela ne t'aurait sûrement pas coûté plus cher et aurait pu permettre à certains de mieux comprendre le rôle de Nordic France.

**NORDIC FRANCE**

Alpespace – 24 voie Saint Exupéry - 73800 FRANCIN  
Tél. 04 79 70 35 04 – courriel : [contact@nordicfrance.eu](mailto:contact@nordicfrance.eu)



Avant de te communiquer cette réaction, je m'en suis entretenu avec Thierry Gamot, directeur de Nordic France qui partage mes remarques. Nous avons pensé que ces quelques réflexions devraient tous nous aider à mieux comprendre nos rôles respectifs, et ce, dans le seul intérêt du "petit monde nordique"

Sûr de votre engagement sans faille à Nordic France, nous vous souhaitons une excellente saison nordique.

Amitiés.

Michel VALETTE,  
Président de la commission Formation

NORDIC FRANCE  
Alpespace – 24 voie Saint Exupéry - 73800 FRANCIN  
Tél. 04 79 70 35 04 – courriel : [contact@nordicfrance.eu](mailto:contact@nordicfrance.eu)

*Comme promis je te fais passer  
la lettre du président Jean Favre.  
Amitiés JLF.*

Monsieur Jean-Louis PONCET  
Président de Hautes-Alpes Ski de Fond  
Conseiller Général  
Hôtel du Département  
Place Saint Arnoux  
BP 159  
05008 GAP CEDEX

Francin, le 6 janvier 2012

N. Réf : TG/TW/JF

Monsieur le Président et cher collègue,

Mon attention a été appelée sur le site internet de « Nordic – Alpes du sud » qui propose le calendrier de formations ci-dessous :

Intitulé de la formation	Durée	Lieu	Date	Coût pédagogique
Connaissances générales relatives au milieu de la montagne (cgmm)	32 h	Pelvoux (05)	23 au 28 novembre 2012	500 €
Test technique <i>dossier d'inscription</i>	8 h		11 mars 2012	38 €
Unité de formation spécifique du Brevet National de Pisteur Secouriste 1er degré, option nordique	80 h		30 novembre au 11 décembre 2012 (dont repos les 2 dimanches)	1 000 €
Total général	120 h			

Ce programme appelle quelques remarques de ma part que je vous adresse personnellement pour préserver les bonnes relations que notre structure nationale doit avoir avec ses adhérents que sont les associations départementales ou de massif.

D'abord, il ne respecte pas le calendrier des formations de l'hiver 2011.2012 qui a été élaboré par la Commission Formation de Nordic France à laquelle participe pourtant votre représentant. Quant à celui de l'hiver 2012.2013 il n'a pas encore été discuté par ladite commission qui peut évidemment être réunie à tout moment.



**NORDIC  
FRANCE**

L'HIVER EN PENTES DOUCES

Ensuite au plan réglementaire, Nordic France est la seule structure habilitée à organiser la formation au brevet national de pisteur secouriste nordique. Sous réserve de vérification, l'agrément préfectoral du 21 septembre 2010 dont bénéficie HASF ne semble concerner que l'enseignement et la pratique des premiers secours.

Enfin et surtout, il est très important de ne pas décrédibiliser notre structure nationale. Elle reste très fragile et si j'ai accepté d'en assurer la présidence c'est pour contribuer, avec le soutien de tous ses adhérents, à la remettre sur pieds après plusieurs années particulièrement difficiles.

Je vous remercie donc d'étudier rapidement avec les animateurs de HASF, les questions que je viens d'évoquer afin que nous puissions continuer à travailler de concert dans le respect de nos propres règles.

Dans cette attente je vous prie de croire, monsieur le Président et cher collègue, à l'assurance de mes sentiments bien dévoués.

*cordialement!*

Le Président  
Jean FAURE

**NORDIC FRANCE**

Alpespace – 24 voie Saint Exupéry - 73800 FRANCIN

Tél. 04 79 70 35 04 – courriel : [contact@nordicfrance.eu](mailto:contact@nordicfrance.eu)